



## COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2021

**Présents** : Monsieur le Maire : Michel HUTASSE.

Les Adjointes : Gilles NOIRET, Brigitte LECOURT, Bruno STELMASZYK.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : Patrick BUACHE, Sylvain CAPIAUX, Elyette DUCHATEL, Benoit GRIFFAUT, Charlie HIVET, Jackie HUTASSE, Hughes PEREIRA et Corinne TROUILLE.

Absents excusés : Lydie HUET et Stéphane BONNEVIE.

**Secrétaire de séance** : Bruno STELMASZYK.

### **Ordre du jour** :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 05 juillet 2021,
- Délibération pour l'adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de la Marne,
- Délibération pour prise d'acte de la communication du rapport d'activités 2020 de la communauté du Grand Reims,
- Délibération pour l'expérimentation du compte financier unique et l'adoption de la nomenclature M 57 au 1er janvier 2022,
- Vote des subventions aux associations pour l'année 2021,
- Délibération relative au choix des entreprises dans le marché public de restauration de l'église St Calixte,
- Échange pour projet d'installation d'un portique à l'espace culturel,
- Présentation du devis pour les travaux « ruelle de l'équerre ».

Comptes -rendus des diverses réunions de commission :

- 12/07/2021 commission fêtes et cérémonies,
- 10/09/2021 commission fêtes et cérémonies,
- 24/09/2021 commission fêtes et cérémonies,
- 01/10/2021 commission appel d'offre.

Questions diverses.

✓ **Approbation du compte-rendu de réunion du Conseil Municipal du 5 juillet 2021**

Le compte-rendu a été lu, validé et signé par les membres présents à la réunion.

✓ **Délibérations prises**

	Absent	Pour	Contre	Abstentions	N°Délibération
Délibération pour l'adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de la Marne.	2	13	0	0	24/2021
Délibération pour prise d'acte de la communication du rapport d'activités 2020 de la communauté du Grand Reims.	2	13	0	0	25//2021
Délibération pour l'expérimentation du compte financier unique et l'adoption de la nomenclature M 57 au 1er janvier 2022.	2	13	0	0	26/2021
Vote des subventions aux associations pour l'année 2021.	2	13	0	0	28/2021
Délibération relative au choix des entreprises dans le marché public de restauration de l'église St Calixte.	2	13	0	0	27/2021

**1 - Délibération pour l'adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de la Marne.**

Afin de bénéficier d'une prise en charge des salaires des employés municipaux en cas d'arrêt de travail, il est nécessaire d'adhérer au contrat d'assurance des risques statutaires du Centre de gestion de la Marne.  
Le montant de cette assurance est fonction de la masse salariale.

Délibération adoptée.

**2 - Délibération pour prise d'acte de la communication du rapport d'activités 2020 de la communauté urbaine du Grand Reims.**

Le rapport d'activités 2020 de la communauté du Grand Reims a été transmis à tous les membres du conseil municipal (en pièce jointe à la convocation de ce conseil municipal). Conformément aux statuts, une délibération pour prise d'acte de la communication de ce rapport doit être prise par l'ensemble des collectivités faisant partie de la communauté urbaine.

Délibération adoptée.

### **3-Délibération pour l'expérimentation du compte financier unique et l'adoption de la nomenclature M 57 au 1er janvier 2022.**

Une nouvelle nomenclature régissant les principes budgétaires et comptables des collectivités sera applicable de plein droit au 1er janvier 2024. L'adhésion volontaire avant cette date nécessite une délibération du conseil municipal.

Cette nouvelle instruction budgétaire et comptable remplace les anciennes nomenclatures ; M 14 pour le bloc communal, M 52 pour le département et M 71 pour la région. Elle vise à simplifier les règles comptables et à rapprocher la comptabilité publique de la comptabilité privée.

Délibération adoptée.

### **4- subvention aux associations.**

Lors du vote du budget primitif 2021 (Cr CM du 06/04/2021) et en raison de la situation sanitaire, il avait été décidé d'octroyer les subventions aux associations en fonction des activités réellement effectuées au cours de l'année 2021. Le conseil municipal décide ce jour de leur montant :

- Centres Locaux d'Information et de Coordination de la Marnes - CLIC	650 €,
- École de musique de Rilly la Montagne	300 €,
- Écoles (achat des jouets de Noël)	1500 €,
- Mailly Sport	850 €,
- Amis des bêtes	120 €,
- LM école (spectacle de Noël)	800 €,
- Mailly animation	0
- Comité de St Vincent	0
- ADMR	1000 €,
- Amical des sapeurs-pompiers	0

L'association Oncobleuets et l'association Roseau nous ont fait part qu'elles ne sollicitent pas notre commune pour l'année 2021.

### **5- Délibération relative au choix des entreprises pour la réfection de l'église.**

Suite à l'appel d'offre du 25 Novembre 2020 portant objet de la réfection de l'église St Calixte, la commission d'appel d'offre s'est réunie le 4 juin ainsi que le 21 septembre 2021 afin de prendre connaissance des rapports d'analyse des offres, Ces rapports nous ont été présentés et commentés par Monsieur GISSINGER en présence de Madame Marie-Louise WATTIEZ de la DREETS.

Suite au règlement de consultation qui prévoyait que le jugement des offres se ferait sur la base des critères suivants ;

- valeur technique des prestations - 60 points,
- le prix des prestations - 40 points.

Les entreprises retenues (les mieux notées) sont :

- lot 1	VRD	SAS EUROVIA	pour un montant de : 702 697,80 € HT,
- lot 2	Maçonnerie	VARNEROT	pour un montant de : 1 274 239,70 € HT
- lot 3	Charpente	Art et Technique du bois	pour un montant de : 249 267,46 € HT,
- lot 4	Couverture	COANUS	pour un montant de : 166 000,00 € HT,
- lot 5	Eclairage	SCEE	pour un montant de : 125 590,11 € HT.

Une délibération du conseil municipal est indispensable pour valider le choix des entreprises et ainsi poursuivre le dossier. Un courrier sera envoyé aux entreprises non retenues et aux entreprises retenues en respectant le délai réglementaire de 11 jours.

Les demandes de subventions auprès de l'état - DETR, du département, de la région, de la Communauté urbaine du Grand Reims - fond de soutien à l'aménagement, seront effectuées dès que possible.

La fondation du patrimoine sera sollicitée (signature d'une convention) ainsi que la fondation « la sauvegarde de l'art français », Monsieur le Maire nous indique que la région assiste les collectivités pour la rédaction des demandes des subventions européennes.

Les montants des travaux étant maintenant connus, des devis pour la garantie « dommage ouvrage » et du coordonnateur SPS peuvent être réalisés.

Jackie HUTASSE regrette qu'une présentation financière plus aboutie ne soit pas présentée.

Monsieur le Maire rencontre le percepteur la semaine prochaine.

#### **6 – installation d'un portique place du général De Gaulle,**

Monsieur le Maire nous informe qu'un candélabre installé place du général De Gaulle a été percuté par un véhicule lors des vendanges. L'auteur de cette incivilité n'a pas pu être identifié.

Le remplacement de cet équipement est estimé à 6 000 €.

Le panneau de signalisation interdisant l'accès à cette place aux véhicules de plus de 3,5 T, ne suffit pas. Un portique ainsi que de deux bacs à fleurs seront installés.

#### **7 – Réfection ruelle de l'équerre.**

L'état de la ruelle de l'équerre nécessite sa réfection. La compétence voirie bien que transférée au Grand Reims ne s'applique pas à cette voie communale (route non carrossable). Le montant des travaux est de 7487 € HT.

Les travaux consistent à la dépose et pose d'un nouvel enrobé avec une mise en forme en V pour l'écoulement des eaux.

Le devis est accepté.

## Comptes -rendus de réunion

Commission fêtes et cérémonies :

Repas des anciens programmé pour le 6 novembre, l'animation et le traiteur sont réservés.

Julie COLAS et Manuel THONNEL seront en charge de vérifier le pass sanitaire (obligatoire), ils sont invités au repas.

Manifestation du Samedi 16 Octobre ; plus de 100 personnes ont répondu à l'invitation, un camion à pizza sera présent. Le feu d'artifice sera tiré vers 23 heures.

Les sapins pour les fêtes de fin d'année, seront commandés à Fresne les Reims (Entreprise ARPELLA).

## Questions diverses

La liste d'affouagiste devra parvenir à la mairie de Verzy pour le 30 novembre. Bruno STELMASZYK se charge d'écrire un article pour la sortie du prochain « nouvel écho ».

Mailly Sport sollicite l'espace culturel pour organiser un tournoi de belote le 13 novembre ainsi qu'un vide dressing. La demande est accordée.

Monsieur le Maire se renseigne sur la mise en fonctionnement de l'antenne- relais, réseau orange ainsi que le réseau fibre optique de la commune.

Sylvain CAPIAUX nous informe que la société A.S.O, organisatrice du marathon de Reims avait décidé de faire bénéficier les habitants de Mailly Champagne, d'un prix préférentiel pour les coureurs du marathon. Malheureusement l'information étant arrivée tardivement, elle n'a pas pu être communiquée.

Fin de la réunion 21 heures 37

Fin de réunion : 21 H 37.

A collection of handwritten signatures in blue ink, scattered across the bottom half of the page. The signatures are written in various styles and orientations. Some legible names include 'Dutoire', 'L. Bry', 'Capiaux', 'Bledoux', 'Guffas', 'Hurt', 'Harth', 'Laplace', and 'Laplace'. There are also several illegible signatures and initials.